

Femmes en agriculture en Pays de la Loire Un tiers des emplois agricoles en 2017

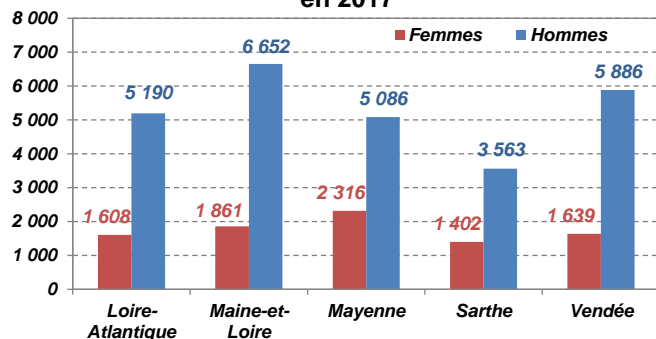
La région des Pays de la Loire compte 8 800 agricultrices en 2017, soit un chef d'exploitation sur quatre, ainsi que 1 800 conjointes collaboratrices. La part des femmes est plus importante dans les orientations d'élevage : équins, ovins, caprins, volailles et production laitière.

Elles sont également très présentes sur les exploitations en tant que salariées : 10 200 équivalents temps plein, soit quatre salariés d'exploitation sur dix. Ce taux atteint même 50 % dans le domaine des cultures spécialisées.

Au total, les femmes représentent près du tiers de la population active agricole, salariée et non salariée, en Pays de la Loire.

En 2017, un quart des chefs d'exploitations sont des femmes

Nombre de chefs d'exploitation par sexe et par département en Pays de la Loire en 2017



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Part des femmes parmi les chefs d'exploitation dans les départements des Pays de la Loire

	2007	2017
Loire-Atlantique	24,3%	23,6%
Maine-et-Loire	22,1%	21,9%
Mayenne	32,0%	31,3%
Sarthe	27,6%	28,2%
Vendée	22,8%	21,8%
Pays de la Loire	25,4%	25,1%

PEP Chambre d'agriculture PdL

Source : MSA

La région des Pays de la Loire compte en 2017 un peu plus de 8 800 femmes chefs d'exploitation, soit un quart du total régional (proportion identique à la moyenne nationale).

A l'échelle départementale, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses en Mayenne (31 %) et en Sarthe (28 %), en raison de la forte

présence de l'élevage laitier dans le premier de ces départements, et de l'aviculture dans le second.

Après avoir progressé dans les années 1990 et 2000, grâce à l'évolution du statut juridique et social des agricultrices (voir ci-après), cette proportion est stable depuis dix ans. En 1988, seuls 13 % des chefs d'exploitation étaient des femmes.

Evolution du nombre de femmes chefs d'exploitation depuis 1988 en Pays de la Loire

	1988	2000	2010	2017
Nombre total de chefs d'exploitation	86 600	44 100	39 300	35 300
dont femmes	10 900	8 600	10 060	8 800
% femmes / total chefs d'exploitation	13%	20%	26%	25%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Sources : RA 1988-2000 (grandes et moyennes exploitations) et données MSA 2010-2017

Depuis le milieu des années 1980, le statut des femmes actives sur les exploitations agricoles a fortement évolué.

Avant 2000, elles avaient majoritairement le statut de conjointe d'exploitant, sans couverture sociale indépendante (statut d'ayant droit). C'est la mise en place du statut de conjoint collaborateur, dans la loi d'orientation de 1999, qui va leur donner accès à une protection sociale dans le cadre des exploitations individuelles.

Ce statut de conjointe collaboratrice tend toutefois à être de moins en moins utilisé (divisé par deux entre 2010 et 2017 au plan national), les agricultrices privilégiant désormais le statut d'associée au sein de formes sociétaires :

- soit en EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée), dont la mise en place remonte à 1985,
- soit en GAEC (loi de 1962) avec, depuis la loi de modernisation de 2010, la possibilité de créer des GAEC entre conjoints. Ces derniers ont vu leur nombre s'accroître à partir de 2015, car ils bénéficient de la transparence européenne pour les aides PAC.

Le statut de conjoint collaborateur régresse

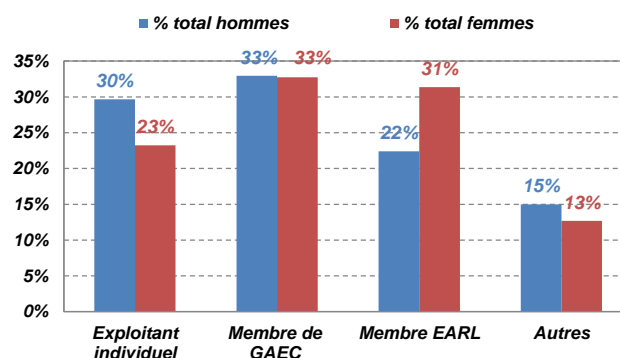
Tout comme à l'échelle nationale, le nombre de conjoints collaborateurs a fortement diminué depuis dix ans en Pays de la Loire, passant selon les données de la MSA de 4 700 en 2007 à 2 100 en 2017.

Les femmes représentent environ 85 % de ces conjoints collaborateurs, soient 1 800 en 2017.

Au final, plus de 80 % des femmes actives sur les exploitations en Pays de la Loire ont aujourd'hui le statut de chef d'exploitation.

Les femmes exercent plus souvent que les hommes en forme sociétaire

Répartition des chefs d'exploitation par sexe et par statut juridique en 2017



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source: MSA

Les agricultrices travaillent majoritairement dans le cadre de formes sociétaires : 33 % sont associées de GAEC, 31 % associées d'EARL. En 2010, elles exerçaient plus fréquemment au sein d'EARL ou d'exploitations individuelles.

Répartition des agricultrices selon leur statut juridique en Pays de la Loire en 2017

	Exploitante Individuelle	Membre de GAEC	Membre d'EARL	Autres
2010	26%	23%	39%	12%
2017	23%	33%	31%	13%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

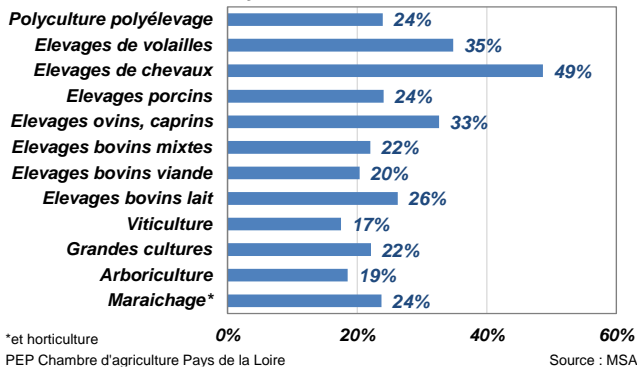
Un tiers des conjointes d'agriculteurs sont actives sur les exploitations

Une part croissante des conjointes d'agriculteurs ne travaille plus sur l'exploitation. Selon une étude publiée en 2017 par Agreste au niveau régional (données 2013), un tiers des conjointes d'agriculteurs sont actives sur l'exploitation, 58 % exercent une activité professionnelle en dehors de l'exploitation (employées, professions intermédiaires, ouvrières, cadres ou professions indépendantes) et 9 % sont inactives ou au chômage.

Selon cette même étude, le travail sur les exploitations est plus fréquemment exercé en couple dans les élevages laitiers, ainsi que dans les élevages de porcs et de volailles.

Une présence plus marquée dans le domaine de l'élevage

Part des femmes parmi les chefs d'exploitation selon l'orientation agricole en Pays de la Loire en 2017



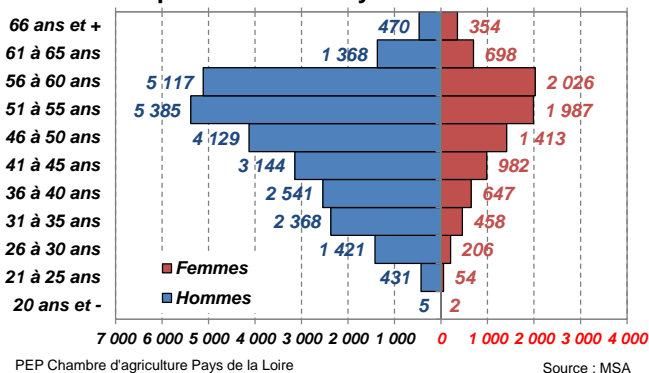
Les femmes chefs d'exploitations sont plus représentées dans les orientations de production équine, ovine, caprine, ainsi que l'élevage de volailles et la production laitière.

Elles sont par contre moins présentes dans les orientations grandes cultures et cultures spécialisées (arboriculture, viticulture) ainsi que dans le secteur de la viande bovine, ce qui explique une proportion moindre d'agricultrices en Vendée et en Maine-et-Loire (21 % contre 25 % en moyenne régionale).

Selon une étude du Ministère de l'Agriculture (CEP) réalisée en 2012 à partir des données du Recensement Agricole au plan national, les jeunes agricultrices s'orientent plus fréquemment que les hommes vers la vente en circuits courts, la diversification, l'accueil à la ferme et l'agriculture biologique.

Une moyenne d'âge plus élevée

Pyramide des âges des chefs d'exploitations en Pays de la Loire en 2017



La moyenne d'âge des femmes chefs d'exploitation est supérieure à celle des hommes : en 2017, 35 % d'entre elles ont plus de 55 ans contre 26 % des hommes.

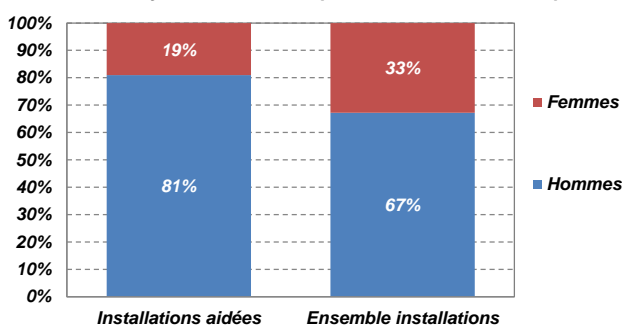
Cette situation s'explique en particulier par le fait que les conjointes reprennent fréquemment l'exploitation de leur mari (ou ses parts dans la société) au moment de son départ en retraite.

De plus, les femmes s'installent souvent plus tardivement que les hommes, après avoir exercé une autre activité professionnelle ou avoir été conjointe collaboratrice.

Par conséquent, elles sont également nombreuses parmi les cessations d'activité, dont elles représentaient 33 % en 2017, soit plus que leur part dans le total des chefs d'exploitations (25 %).

La moitié des femmes s'installent après 40 ans

Part des hommes et des femmes dans les installations en Pays de la Loire (données 2013-2017)



En raison de leur installation plus tardive que les hommes (50 % s'installent à plus de 40 ans contre 20 % des hommes), beaucoup de femmes ne peuvent pas prétendre aux aides à l'installation (accessibles avant 40 ans).

C'est la raison pour laquelle, elles ne pèsent que pour 19 % parmi les installations aidées, alors qu'elles représentent un tiers des installations totales (en moyenne sur les cinq dernières années).

Sur les cinq dernières années, la part des femmes dans les installations totales s'est réduite comparativement aux cinq années précédentes.

On est ainsi passé de 37 % de femmes parmi les installations totales sur la période 2008/12 à 33 % en moyenne sur 2007/13.

Même constat pour les installations aidées avec une évolution d'un taux de 23 % en 2008/12 vers 19 % aujourd'hui.

Géographiquement, la part des femmes dans les installations totales est supérieure à la moyenne régionale dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne (respectivement 36 % et 35 %) en lien avec les orientations de productions.

43 % de femmes parmi les salariés d'exploitation

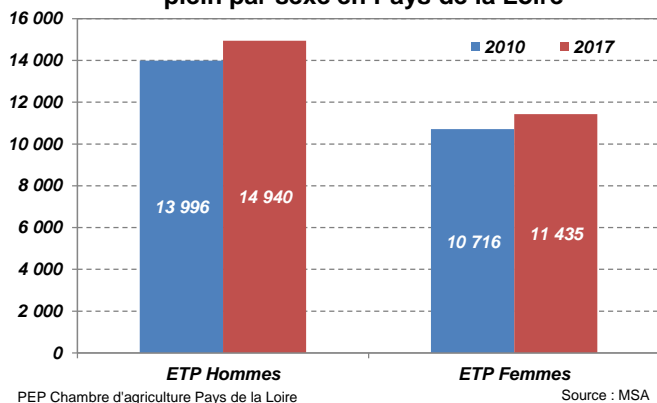
Les exploitations agricoles ligériennes emploient 26 400 salariés en équivalents temps plein (ETP). Ce nombre tend à progresser depuis 2010 en particulier dans la polyculture élevage.

Parmi ces emplois de salariés en exploitation, 43 % sont assurés par des femmes, soit plus de 11 400 équivalents temps plein en 2017. Les femmes sont bien représentées dans le secteur des cultures

spécialisées (près de 60 % des effectifs salariés du secteur).

Il est à noter qu'un certain nombre de conjointes d'exploitants choisissent le statut de salarié d'exploitation plutôt que celui d'associée ou conjointe collaboratrice.

Evolution du nombre d'équivalents temps plein par sexe en Pays de la Loire



Répartition du salariat dans les exploitations agricoles par type d'activité et par type de contrats en Pays de la Loire en 2017

Type d'activité	ETP CDI	ETP CDD	Total ETP	Part Femmes
Cultures spécialisées	6 123	7 263	13 386	57%
Champignonnières	271	26	298	49%
Elevage spécialisé de gros animaux	664	405	1 069	43%
Elevage spécialisé de petits animaux	2 238	809	3 047	33%
Polyculture-polyélevage	2 870	2 548	5 419	26%
Viticulture	1 556	1 667	3 223	28%
Total	13 722	12 719	26 442	43%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire Source : MSA

Conclusion

Les femmes occupent plus de 20 000 emplois sur les exploitations agricoles régionales soient le tiers des emplois agricoles, avec un investissement important dans le secteur de l'élevage en tant qu'agricultrices, et dans le végétal spécialisé en tant que salariées.

Leur place s'est également accrue dans les instances professionnelles, avec 27 % des sièges à la Chambre régionale d'agriculture, une bonne représentation en MSA mais beaucoup moins dans les instances économiques (banques, coopératives...).



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



Contacts Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Pierre-Yves AMPROU Tél. 02 41 18 60 60 Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr (Angers – La R/Y)
 Christine GOSCIANSKI Tél. 02 41 18 60 57 Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr (Angers)
 Gilles LE MAIGNAN Tél. 02 53 46 61 70 Mail : gilles.lemaignan@pl.chambagri.fr (Nantes)
 Eliane MORET Tél. 02 43 67 37 09 Mail : eliane.moret@pl.chambagri.fr (Laval)
 Pascale LABZAE Tél. 02 43 29 24 28 Mail : pascale.labzae@pl.chambagri.fr (Le Mans)